



Pour 2013,  
Nos Meilleurs Vœux  
à vous et vos familles

Madame, Monsieur,

La prochaine Assemblée Générale des membres de l'Association aura lieu le :

## Jeudi 7 février 2013

**de 14 h 30 à 15 h 15 : Accueil, Émargements et Retrouvailles**  
**à 15 h 15 précises : ASSEMBLEE GENERALE**  
**à 17 h 15 : Début de la rencontre amicale, échanges et suite des retrouvailles autour du Gâteau des Rois.**  
**Lieu : Salle de la Mairie – 13112 LA DESTROUSSE**

☞ **Dans un nouveau lieu**, nous aurons le plaisir de nous retrouver à cette occasion un peu exceptionnelle de rencontre et d'échange.  
Cette année nous renouvelons (\*) notre proposition pour les "éloignés" dans le but de nous retrouver plus nombreux (à condition qu'ils s'organisent), voir les détails au verso.  
Comme ces dernières années, nous continuerons à limiter la durée de présentation de l'AG et à privilégier les côtés échange et convivialité.  
Si vous ne pouvez y participer, notamment ceux qui sont géographiquement très éloignés, manifestez votre intérêt à votre Association en nous transmettant votre pouvoir.

### **Pour vous y rendre**

En venant de Marseille : A50/A501/A52 direction Aix-en-Provence, prendre la sortie 33 : Pas-de-Trets.  
En venant d'Aix-en-Provence : A8/A52 direction Aubagne/Toulon, prendre la sortie 33 : Pas-de-Trets.  
Au rond point prendre à gauche, direction La Destrousse.



### **VOIR AU VERSO L'ORDRE DU JOUR**

Dans le cas où il ne vous serait pas possible d'assister à cette Assemblée, vous pouvez soit :

- adresser le pouvoir à la personne de votre choix (attention limité à 2 pouvoirs par personne).
- adresser le pouvoir en blanc au Conseil d'Administration à l'adresse de l'Association qui les répartira.

Très cordialement,

Le Secrétaire.

## **POUVOIR**

Je soussigné(e) .....donne pouvoir à.....de me représenter lors de l'Assemblée Générale des membres l'Association APHRAP qui aura lieu le Jeudi 7 février 2013 à 14 h 30 émargements et à 15 h 15 Assemblée Générale en la grande salle de la Mairie de La Destrousse. Il pourra prendre part en mon nom à toutes délibérations et au vote de toutes résolutions.

A....., le .....

Faire précéder la signature de la mention

« BON POUR POUVOIR »



Chaque résolution fera l'objet d'un vote. L'ordre du jour est le suivant:

1° résolution : Rapports moral et d'activité.

2° résolution : Rapport financier : Présentation et Approbation des comptes de l'exercice 2012 et du Budget 2013.

3° résolution : Cotisations - Pour l'année 2014 la cotisation proposée est :  
Membre de droit : Nouvel adhérent et Renouvellement 17 €.  
Membre de droit : Pour un couple 24 €.  
Membre affilié : 7 €

Rappel : Les cotisations de l'année 2013 ont été votées lors de l'AG du 9 février 2012

(Membre de droit : simple 17 € ; couple 24 € et Membre affilié : 7 €) , vous pouvez donc d'ores et déjà nous faire parvenir vos participations.

Questions diverses :

Projets d'animations 2013 et années suivantes.  
Informations et échanges.  
Autres questions diverses.

4° résolution : Renouvellement des membres du Conseil d'Administration (sortants)

L'Assemblée Générale sera suivie d'un « *Gâteau des Rois* » offert par l'Association.  
Les conjoint(e)s y sont invité(e)s.

**Afin de faciliter la participation de chacun, l'Association propose de favoriser un covoiturage (\*).  
N'hésitez pas à prendre contact avec l'Association au 06 22 21 43 21 ou directement avec l'une des personnes suivantes :**

Robert Ametrano (04 91 40 29 51)	- Nadia Arpaja (04 42 04 84 11)
Christian Bastet (04 66 59 14 38)	- Pierre Carles (04 91 68 71 68)
Frédéric Cosmides (06 16 40 84 56)	- Jean-Claude Dervyn (04 91 75 37 52)
Maurice Faure (06 82 85 85 90)	- Bernard Lachamp (04 91 79 54 42)
Daniel Martinez (04 91 89 34 53)	- Jean-Marie Palun (06 82 59 99 66)
Joseph Poveda (04 66 59 64 72)	- Gérard Riou (06 14 84 46 44)
Jean-François Rocca (06 81 50 88 40)	- Gilbert Rols (04 91 93 35 20)
Lucette Ronat (04 66 59 15 54)	- Michelle Verdalay (04 42 82 06 36)
Jean-Michel Vigliano (04 91 07 12 26)	

**(\*) Rappel !** : L'APHRAP pourra octroyer une participation aux frais de déplacement (forfait de 60 €/véhicule) pour les adhérents qui viennent de loin (au-delà de 100 km) s'ils sont en covoiturage avec des Membres de droit.

-----  
Siège : Les Airelles, 3 rue Courencq - 13011 Marseille  
Tél. : 06.22.21.43.21 - E-mail : [association.aphrap@laposte.net](mailto:association.aphrap@laposte.net)  
Notre site internet : <http://www.gestasso.com/association/aphrap/>  
Responsable de la publication : Gérard RIOU